



### **Paul Ayah Abime s'inquiète de l'escalade des violences dans la région anglophone, ceci à quelques jours seulement de la rentrée scolaire**

Dans une tribune publiée le jeudi 23 août, le magistrat à la retraite revient sur la crise qui, depuis bientôt deux ans fragilise les régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest

Selon Paul Ayah Abime, ancien avocat général, près la Cour Suprême du Cameroun, la condition sine qua non de la réouverture effective des écoles reste la cessation des hostilités

« Comment les écoles peuvent-elles fonctionner dans ces circonstances ? », s'interroge-t-il

Paul Ayah indique que la plupart des écoles ont été incendiées et les maisons d'habitation « rasées jusqu'au sol ».

Il pense qu'on ne peut pas plaider en faveur d'un retour à la normale lorsqu'on « continue de tuer des gens sans discrimination, y compris les plus innocents ».

« Vous ne pouvez pas déclarer la guerre et demander à la partie adverse de déposer unilatéralement les armes », précise t-il

En plus, l'homme politique semble soutenir qu'il est nécessaire d'enclencher un processus de dialogue y compris avec les sécessionnistes

« Le simple fait de déclarer formellement la guerre contre les "terroristes/sécessionnistes" est une reconnaissance implicite que vous avez devant vous une force avec laquelle il faut compter », déclare-t-il

Le magistrat soutient qu'il est important que les « méthodes standard de cessation des hostilités soient suivies par les deux camps »

Arrêté en mode kidnapping dans la soirée du 21 janvier 2017 et libéré le 31 août de la même année à la suite d'un décret présidentiel, Ayah Paul Abine, a toujours plaidé pour la création d'un comité national de vérité et de réconciliation.